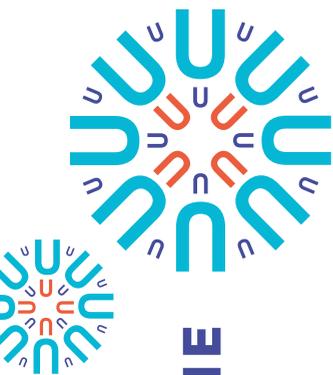

LES RENCONTRES

U2P

QUAND LA TPE MONTRE LA VOIE

26 SEPTEMBRE 2024
CNIT FOREST, PARIS LA DÉFENSE



PROGRAMME

Dans un environnement économique, social et international, particulièrement incertain, les TPE font preuve d'une grande résilience et de fortes capacités d'adaptation, des qualités qui doivent être mises au service de la société française. Placer les petites entreprises au cœur des prochaines orientations économiques et sociales contribuera à renforcer la cohésion sociale et la croissance.

Quand la TPE montre la voie

- 8h30** Accueil des participants
- 9h20** Ouverture des Rencontres 2024
- 9h30** Intervention de **Michel Picon**, Président de l'U2P
- 9h50** Intervention du ou de la représentant(e) du Gouvernement
- 10h20** *Respiration Théâtrale #1*¹
- 10h30** « **Le dialogue social et la négociation au service des TPE** »
Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P / Yvan Ricordeau, Secrétaire National Adjoint de la CFDT / Michel Beaugas, CGT-FO
- 12h00** *Respiration Théâtrale #2*
- 12h15** Déjeuner
- 14h00** « **Les partenaires sociaux, leviers du vivre ensemble** »
Avec la participation de Jean-Denis Combrexelle, ancien Directeur général du travail, ancien Directeur de cabinet de la Première ministre Elisabeth Borne / Michel Picon, Président de l'U2P / Frédéric Souillot, Secrétaire Général de Force Ouvrière / Cyril Chabanier, Président de la CFTC/ le ou la Ministre du Travail, les Présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
- 15h30** *Respiration Théâtrale #3*
- 15h40** « **Envie de donner envie : l'attractivité des TPE** »
- 16h20** *Respiration Théâtrale #4*
- 16h30** **Conclusion par Michel Picon**, Président de l'U2P en présence des Vice-Présidents et des lauréats des Worldskills.
- 16h40** Clôture

¹ Saynètes de théâtre présentées par des apprentis sélectionnés dans le cadre d'« Apprentiscène »



U2P

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES, ENTREPRENEURS : TOUS FIERS D'ÊTRE INDÉPENDANTS !

L'U2P, c'est la grande famille des indépendants et des petites entreprises de France : artisans, commerçants, professions libérales, entrepreneurs de tous les secteurs économiques. Ensemble nous défendons des valeurs propres à tous les entrepreneurs de proximité pour lesquels le travail est à la fois une fierté et une liberté.

Nos principaux combats :

FAIRE ENTENDRE la voix des petites entreprises dont les attentes ne sont pas celles des grands groupes

VALORISER le travail qui libère, mobilise les savoir-faire, crée les vocations professionnelles et nourrit les relations

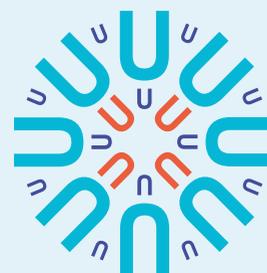
ALLÉGER les charges, les normes et autres contraintes administratives qui pèsent inutilement sur l'activité des petites entreprises

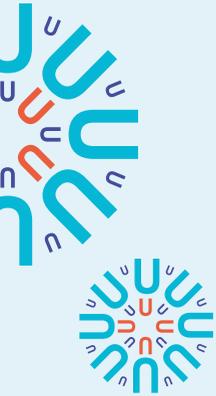
ACCOMPAGNER la transformation des entreprises de proximité face aux enjeux de la transition numérique et écologique

AMÉLIORER l'orientation des jeunes et l'attractivité des petites entreprises pour que chaque emploi proposé trouve preneur

REPLACER les indépendants et les petites entreprises au cœur des politiques publiques

Avec l'U2P et toutes ses fédérations, soyons plus forts ensemble pour défendre et promouvoir les indépendants et les TPE !





L'U2P AGIT POUR UNE REPRÉSENTATION PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE DES TPE ET PME FRANÇAISES

Vous êtes artisan, commerçant de proximité, professionnel libéral, ou vous êtes à la tête d'une petite entreprise. Vous êtes directement concerné par la question de la représentativité patronale !

La **représentativité patronale** consiste à mesurer tous les quatre ans le poids de chaque organisation patronale, aux niveaux professionnel et interprofessionnel pour déterminer :

- ☐ Sa capacité à négocier et à s'opposer si besoin à un accord paritaire
- ☐ Le nombre de sièges qui lui sont accordés,
- ☐ Le montant du financement public qui lui revient.

Aujourd'hui, le poids des organisations patronales dans les instances paritaires tient compte à 70% du nombre de salariés et à 30% du nombre d'entreprises adhérentes. Cela privilégie automatiquement les grandes entreprises, qui ont le plus grand nombre de salariés. Les TPE et PME ne sont donc pas suffisamment représentées et des accords contraires à leurs intérêts peuvent être négociés avec les syndicats de salariés.

C'est pour cela que l'U2P propose deux évolutions majeures :

- ☐ Calculer le poids des organisations patronales en tenant compte à 50% du nombre d'entreprises adhérentes et à 50% du nombre de salariés de ces entreprises.
- ☐ Donner la possibilité aux organisations qui, comme l'U2P, représentent les TPE et PME de s'opposer à un accord quand il est contraire aux intérêts de ces entreprises.

Pour, ensemble, se donner plus de chances d'aboutir à une réforme de la représentativité patronale plus juste et équitable, agissez avec l'U2P !

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur
REPRESENTATIVITE-PATRONALE.U2P-FRANCE.FR**

NOS 5 ORGANISATIONS MEMBRES



AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES



U2P 53 RUE AMPÈRE 75017 PARIS
01 47 63 31 31
U2P@U2P-FRANCE.FR
WWW.U2P-FRANCE.FR